

Place aux livres

Number 45, Spring 1996

Feu vert! : cent ans d'automobile au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8492ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

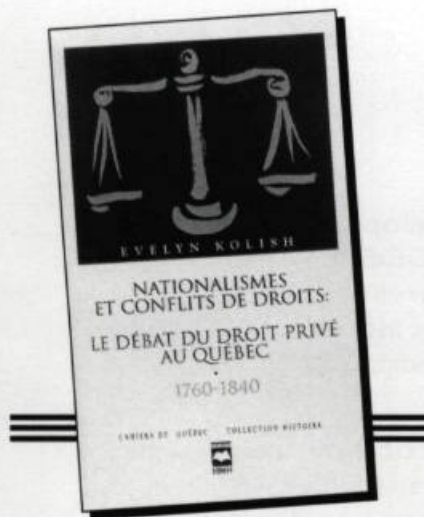
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

(1996). Review of [Place aux livres]. *Cap-aux-Diamants*, (45), 46–49.



Evelyn Kolish. *Nationalismes et conflits de droits : Le débat du droit privé au Québec, 1760-1840*. Ville LaSalle : Éditions Hurtubise HMH Itée, 1994, 325 p.

Evelyn Kolish s'est donné un objectif audacieux en entreprenant cette étude : dégager et analyser les attitudes de la population à l'égard des changements effectués dans le droit privé au Bas-Canada, entre la Conquête et l'Acte d'Union. Il s'agit, en fait, d'une analyse de l'affrontement entre le droit canadien et le droit anglais au Bas-Canada. En s'efforçant de réduire au minimum la terminologie technique, l'auteure décortique l'inévitable processus d'adaptation du système juridique anglais dans une colonie conquise où l'héritage national (règles sociales, influences extérieures, immigration, religion, etc.) pèse lourdement sur le droit existant.

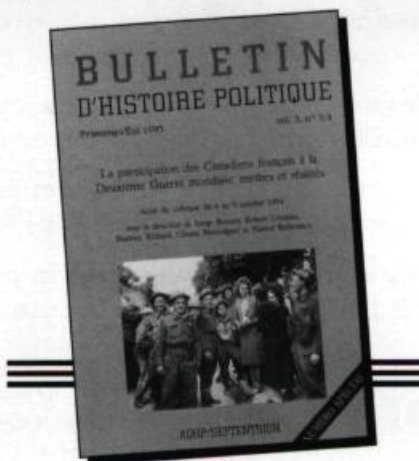
À partir de sources très variées (documents officiels, journaux de l'époque, études scientifiques, documents manuscrits), l'auteure tient compte de la longue période d'étude en divisant son livre en deux parties. D'abord, les principaux outils de modification du droit, la législation et la jurisprudence, sont analysés de façon à saisir l'attitude des contemporains à l'égard des réformes juridiques. Cette première section permet de voir que les élites, tant anglophones que francophones, sont conscientes que la maîtrise du droit privé et de l'administration de la justice est l'élément essentiel pour déterminer la nature de la société coloniale. De ce point de vue, notons simplement que la composition ethnique et l'engagement politique de la magistrature influencent fortement la jurisprudence. Cela se traduit donc par une lutte entre les élites des deux ethnies. Le peuple reste étranger à ce débat, demeurant plutôt attaché à ses usages qui favorisent les règlements à l'amiable. Ensuite, pour mieux comprendre le jeu de la protection des intérêts économiques dans le discours sur le droit

privé, l'auteure analyse les principaux domaines qui suscitent de vifs débats publics (tenure, bureaux d'enregistrements, commerce, famille).

Cette méthode nous permet de voir à quel point il est impossible de dissocier l'histoire juridique de l'histoire politique. En effet, les conflits découlant de la confrontation des aspirations nationales et les conflits relevant de la protection des intérêts de classe inspirent les attitudes générales des élites à l'égard du droit. D'une part, les Britanniques perçoivent le droit comme une arme d'assimilation et, d'autre part, les Canadiens s'en servent comme forteresse. Cette impasse nous conduit d'abord à l'Acte de Québec, puis à l'Acte constitutionnel et, enfin, aux Rébellions. Par conséquent, la réforme de l'organisation judiciaire et la codification du droit civil seront possibles seulement lorsque chacune des ethnies acceptera un pacte de compromis, l'Acte d'Union.

Cette étude, en allant au-delà des aspects procéduraux de la justice coloniale pour aborder les attitudes et les comportements de la population, constitue un pas majeur vers une meilleure connaissance de l'histoire du monde juridique. Evelyn Kolish nous fait comprendre que l'impact des transformations du droit sur les mentalités, de même que la présence et la force des juges sont trop importants pour que l'historiographie néglige ce secteur.

Sylvain Gaudreault



«La participation des Canadiens Français à la Deuxième Guerre mondiale: mythes et réalités.» Numéro spécial du *Bulletin d'histoire politique* (Association québécoise d'histoire politique), vol. 3, n° 3-4, printemps/été 1995.

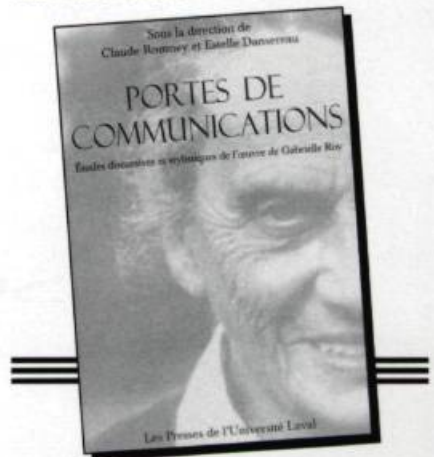
Trop souvent, les livres d'histoire québécois négligent l'aspect militaire de notre passé. Même la Deuxième Guerre mondiale, une confrontation avec des conséquences énormes pour l'histoire du monde, ne reçoit

qu'un traitement marginal. Ce livre — une collection des actes d'un colloque tenu du 6 au 9 octobre 1994 — cherche avec succès, à distinguer les mythes de la réalité dans la participation canadienne-française à cette guerre.

Le texte d'introduction de Serge Bernier précise tout de suite l'importance de cette participation. Plus de 161 000 Canadiens français se sont portés volontaires, «soit 20,23% des effectifs volontaires canadiens». Dans le premier volet, sept articles décrivent «l'engagement des Canadiens français au front»; un engagement beaucoup plus important qu'un jour à Dieppe. Ensuite, huit articles se penchent sur «la société canadienne-française et la guerre». Finalement, dans le troisième volet, quinze articles analysent la «genèse d'une mémoire collective» et concluent que la littérature, le cinéma et le théâtre québécois déforment la réalité de la participation francophone : «Tout s'y passe un peu comme si les Canadiens français n'étaient jamais allés au front» fait remarquer l'historienne Béatrice Richard.

Même s'il s'agit d'une collection d'articles de 30 auteurs différents (spécialistes de l'histoire militaire, historiens, journalistes et un ancien combattant), certains thèmes semblent faire l'unanimité. Plusieurs s'entendent pour dire, que les représentations de la Seconde Guerre mondiale, donnent toute la place à la réaction nationaliste canadienne-française, au point même de passer sous silence l'implication de plusieurs Canadiens français engagés volontaires pour défendre leurs compatriotes, la liberté et la justice.

John MacFarlane



Claude Romney et Estelle Dansereau (dir.). *Portes de communications*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1995, 212 p.

Cet ouvrage collectif regroupe onze études de fond consacrées au style littéraire de Gabrielle Roy (1909-1983). Bien qu'il existe déjà un bon nombre d'ouvrages

sur cette œuvre, les responsables de la publication voulaient combler une lacune quant aux études portant particulièrement sur le style et la langue dans les écrits de Gabrielle Roy.

On y découvre des analyses fines et en profondeur par des spécialistes de la littérature québécoise et canadienne, comme Cynthia Hahn et Lucie Guillemette, celles-ci proposent des éclairages originaux sur des aspects moins bien connus de la production littéraire de Gabrielle Roy ou sur des ouvrages moins souvent abordés dans les analyses. D'autres articles portent sur des œuvres plus importantes, comme *Bonheur d'occasion*, *Alexandre Chenevert*, et les textes autobiographiques. Les auteurs empruntent des approches sémiotiques, narratives et linguistiques.

L'ouvrage, bien documenté et rédigé dans un style savant, conviendra surtout à un public déjà initié aux théories littéraires et familier de l'œuvre de Gabrielle Roy.

Yves Laberge



Fondation Héritage-Côte-du-Sud. *Contes et légendes de la Côte-du-Sud*. Sillery : Les Éditions du Septentrion, 1994, 209 p.

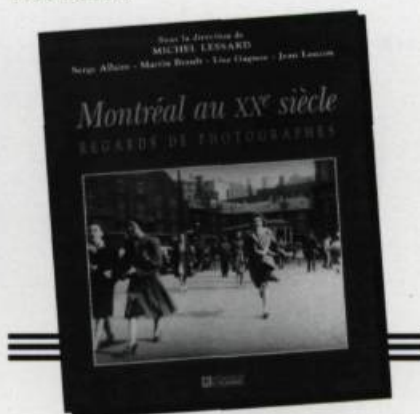
La Côte-du-Sud est l'une des régions du Québec où les écrivains ont contribué à la reconstitution de la tradition orale. La Fondation Héritage-Côte-du-Sud présente ici une sélection de contes et légendes qui démontre la richesse littéraire de cette région, comprise entre Beaumont et Notre-Dame-du-Portage.

Après avoir fait un bref survol de la littérature de ce coin de pays, l'historien Gaston Deschênes dresse un portrait d'auteurs qui ont laissé des écrits sur la tradition orale de la région. Celui-ci démontre entre autres que l'écrivain Henri-Raymond Casgrain a joué un rôle tout à fait déterminant dans l'édition de légendes et de contes touchant la Côte-du-Sud.

Dans ce recueil, nous retrouvons treize textes provenant de onze écrivains différents. Parmi les auteurs choisis, on retrouvera Philippe-Aubert de Gaspé, Henri-Raymond Casgrain, Louis Fréchette, Eugène Renault, Pascal-Amable Dionne, Alphonse Gagnon, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Narcisse-Edouard Faucher de Saint-Maurice.

Ces textes ont déjà été publiés dans des périodiques anciens ou des ouvrages de littérature. Chacun des écrits est accompagné d'une brève biographie de son auteur. L'ensemble du recueil couvre bien le territoire, mais il aurait été intéressant de retrouver une légende provenant de l'île aux Grues ou d'un village du plateau appalachien. L'ouvrage est accompagné de dessins inédits de Louis Paradis, de Jacques Laberge, de M. Litalien et d'Hélène Saint-Pierre. Ces œuvres ajoutent une qualité visuelle au livre. Les contes et légendes de ce recueil nous permettent de mieux apprécier des œuvres littéraires méconnues, elles dépeignent des personnages et des ambiances où la nature est omniprésente. Il est heureux que la Fondation Héritage-Côte-du-Sud ait publié ces contes et légendes. Soulignons que cette fondation appuie financièrement la Société historique de la Côte-du-Sud et son centre d'archives régional situé à la Pocatière.

Yves Hébert



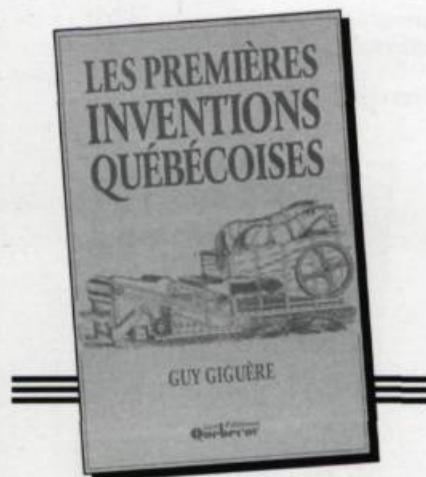
Michel Lessard (dir.). *Montréal au XX^e siècle. Regards de photographes*. Montréal : Les Éditions de l'Homme, 1995, 336 p.

On a beaucoup publié sur Montréal. Mais longtemps les photographies n'ont eu qu'un but d'agrément. Aujourd'hui, les photographies deviennent témoignages et objets d'études. Dans un précédent volume paru en 1992, *Montréal au XIX^e siècle. Images oubliées de la vie quotidienne*, Michel Lessard avait bien montré comment les photographes du XIX^e siècle avaient lu la métropole à travers leurs objectifs. Pour ce nouvel ouvrage consacré à la ville pluraliste et multiethnique du XX^e siècle, devant l'abondance de documents photogra-

phiques à situer et à traiter, il a réuni une équipe constituée de jeunes chercheurs diplômés de l'UQAM, tous passionnés par la photographie : les Serge Allaire, Martin Brault, Lise Gagnon et Jean Lauzon.

À la fois une histoire de la photographie à Montréal et une histoire de l'urbanité, cet ouvrage fait défiler devant nos yeux la ville animée (1910-1950), la ville internationale (1950-1970), la ville revendiquée (1970-1980) et la ville plurielle (1980-1990). Plus de 280 photographies et plusieurs textes bien documentés nous aident à mieux comprendre les grandes étapes et les multiples tendances de la photographie au XX^e siècle, ainsi qu'à mieux saisir les différents aspects de Montréal et les regards qu'on a portés sur eux. Montréal a changé certes. Nos yeux aussi.

Jean-Marie Lebel



Guy Giguère. *Les premières inventions québécoises*. Montréal : Les Éditions Quebecor, 1994, 382 p.

Une fois de plus, Guy Giguère nous livre un ouvrage où la quantité impressionnante de données l'emporte sur la profondeur. Ce livre est une véritable anthologie graphique des inventions québécoises de 1845 à 1881. L'auteur n'utilise que quelques sources dont *The Canadian Patent Office Record*, un manuel de catalogue ainsi que deux livres de Napoléon Hill.

Giguère distingue plusieurs domaines de l'inventivité québécoise : le bâtiment, l'ameublement, les objets personnels, l'outillage, les communications, les transports, les loisirs, les cérémonies et les contenants. Il faut aussi compter deux sections particulières : les brevets obtenus par des femmes et ceux obtenus grâce à une collaboration de l'étranger. Les serrures de J.A. Quesnel d'Arthabaska, la pompe à bière de J.A. Goudron de Montréal ou le râtelier d'étable de E. Casgrain de L'Islet, tout y est ... ou presque.

Il est vrai que consulter des milliers de brevets pour en extraire seulement ceux issus de la province est un travail considérable. Il n'en demeure pas moins qu'une liste — même sommaire — des inventions amérindiennes devrait avoir une place importante dans toute recherche sur les inventions québécoises. De ce côté, un grand manque se fait sentir dans l'ouvrage de Giguère. Que fait-on du procédé pour faire du sirop d'érable, des raquettes, des canoës, etc. ?

Brièvement, *Les premières inventions québécoises* est un livre très accessible. En effet, il est composé en grande majorité d'illustrations des inventions. On peut l'ouvrir simplement par curiosité dans une bibliothèque. Là où il devient potentiellement utile, c'est dans les écoles primaires et secondaires. Les enseignants peuvent utiliser les illustrations du livre pour créer des jeux-questionnaires pour leurs élèves. Par exemple, si l'enseignant montre une tarière, les élèves doivent deviner à quoi ça sert. Le savez-vous ?

François Rivest



Micheline Leblanc. *Un sommet de la foi à Carleton*. s.l. : s.é., 1995, 174 p.

Pour son premier volume, Micheline Leblanc publie l'histoire religieuse du mont Saint-Joseph de Carleton, en Gaspésie. «Le Mont Saint-Joseph est l'un des pics les plus élevés des montagnes de Carleton, qui appartiennent aux Chic-Chocs, bras gaspésien des Monts Notre-Dame, du système continental des Appalaches qui s'étendent jusqu'au sud des États-Unis», p. 133.

Trois parties divisent ce volume richement documenté et abondamment illustré : on y retrouve plus de cent photographies et douze annexes.

La première partie couvre la période de 1878 à 1934. En 1878, la société Saint-

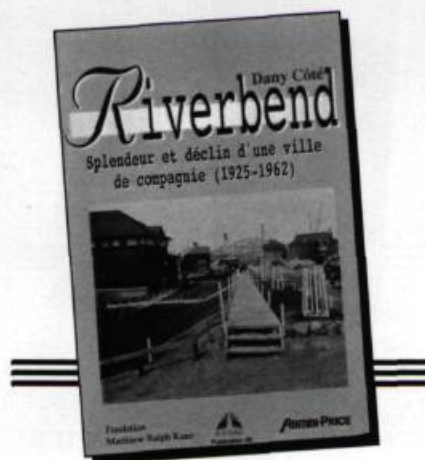
Jean-Baptiste de Carleton y fait installer une croix de 23 pieds. À l'occasion de la bénédiction de cette croix, la population décide que la montagne connue jusqu'à ce jour sous le nom de cap Ferré s'appellera désormais le mont Saint-Joseph de Carleton.

La deuxième partie s'étend de 1935 à 1950. C'est la construction de la chapelle, œuvre du curé Joseph-Grégoire-Clément Plourde. À compter de 1940, l'ère des pèlerinages commence. Le 23 août 1946, une première messe pontificale y est célébrée par le nouvel évêque de Gaspé, M^{gr} Albini Leblanc. À cette occasion, un chemin de croix est béni.

La troisième partie, de 1950 à nos jours, rappelle le travail, souvent difficile de M^{gr} Charles-Eugène Roy. Nommé curé de Carleton le 19 juin 1950, il y établit définitivement un sanctuaire dédié à la Vierge Marie. Le 14 août 1954, on installe une statue de Notre-Dame de l'Assomption. Durant la saison mariale de 1956, 7 000 visiteurs se rendent à l'oratoire et en 1963, 75 000 visiteurs gravissent le mont Saint-Joseph. Des visiteurs de marque y font des visites officielles : les honorables Lester B. Pearson, John Diefenbaker, Jean Lesage et le délégué apostolique M^{gr} Sebastiano Baggio.

Ce livre, intéressant à lire, est un apport important pour la région gaspésienne et l'histoire religieuse du Québec.

Laval Lavoie



Dany Côté. *Riverbend, splendeur et déclin d'une ville de compagnie (1925-1962)*. Hébertville : Société d'histoire du Lac-Saint-Jean/Fondation Matthew Ralph Kane/Abitibi-Price, 1994, 232 p.

Le nom des Price est associé depuis plus de 150 ans au commerce du bois. L'ancêtre William Price donne, en effet, son nom à une importante entreprise qui sera florissante dans les régions de la Côte-du-Sud et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'histoire de Riverbend illustre comment les

Price ont créé une ville de compagnie au début du XX^e siècle.

Fruit d'une enquête menée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en études régionales, à l'Université du Québec à Chicoutimi, l'ouvrage de Dany Côté est une introduction à l'histoire des villes de compagnie et particulièrement celle de Riverbend. Rappelons qu'une ville de compagnie se caractérise par le contrôle qu'y exerce une entreprise sur la propriété foncière, l'aménagement urbain et la vie municipale en général.

Accompagné d'un grand nombre de tableaux, de cartes et de photographies, l'ouvrage est divisé en deux parties. En plus de définir finement une ville de compagnie, la première partie se consacre à l'histoire structurelle de ces municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean où domine une seule industrie. La seconde partie touche principalement l'histoire de Riverbend, des origines jusqu'à la fusion, en 1962, avec Alma, Neudville et Isle-Maligne.

Les villes mono-industrielles, comme celle de Riverbend, semblent s'être inspirées, dans leur aménagement, du concept de cité-jardin, forgé par Edenezer Howard. Ainsi, le promoteur vise une certaine harmonie avec la nature dans l'aménagement des édifices publics, des services publics et des résidences. Par ailleurs, l'attribution de ces résidences se fait en fonction des postes occupés dans l'entreprise. En 1946, la compagnie Price constitue la Riverbend Company, une filiale qui gère les propriétés de la zone habitée de la ville. Unique actionnaire de la Riverbend, la compagnie Price vendra, avec les années, ses résidences aux employés et les écoles aux commissions scolaires. S'inscrivant dans un projet d'histoire appliquée, appuyé financièrement par la fondation Mathew Ralph Kane, par Abitibi Price et par la ville d'Alma, cet ouvrage fort bien documenté constitue une intéressante étude sur l'histoire structurelle des villes de compagnie. Cependant, on pourra reprocher à l'auteur d'avoir oublié l'aspect humain dans cette histoire, puisqu'après tout, ce sont bien les hommes et les femmes, avec leurs motivations qui la font. À moins, comme le dit le philosophe Charles Taylor, que l'industrialisation et la croissance des villes aient été le produit d'un «accès de distraction».

Yves Hébert

Jules Lambert. *Mille fenêtres*. Québec : Centre hospitalier Robert-Giffard, 1995, 209 p., 56 hors-texte.

Mille fenêtres est une monographie d'ampleur, un survol historique de qualité, un livre captivant et instructif. Ce



volume, au titre figuratif et symbolique, comprend 209 pages de texte serré et 56 hors-texte valant leur pesant d'or. Il est l'œuvre du docteur Jules Lambert, neuropsychiatre, qui entre, en 1951, comme médecin interne à l'hôpital Saint-Michel-Archange de Québec et semble être tombé amoureux de l'institution sur-le-champ, puisqu'il y a besogné ferme ensuite pendant une trentaine d'années. Il était donc tout désigné pour en raconter l'histoire, de 1845 à nos jours. Si le livre vient de paraître en librairie, c'est grâce à la Ville de Beauport qui a contribué financièrement à son impression et au Centre hospitalier Robert-Giffard.

Le docteur Jules Lambert, non content d'avoir beaucoup lu, observé et soigné, sait aussi nous rappeler, archives, documents, lois et textes à l'appui, les 150 ans d'une institution prestigieuse de Québec qui fait honneur au pays. Il décrit et raconte sans prétention aucune en homme de l'art, se contentant de relater les faits dans l'ordre chronologique, l'œil sur l'objet pour ainsi dire, de façon méthodique, objective et scientifique. Il commence par remercier à bon droit dans son avant-propos, les personnes qui l'ont aidé dans son tour de force. Suit la préface écrite par le docteur Pierre Potvin, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval, remarquable de finesse et de limpidité, de précision et de synthèse. L'auteur écrit ensuite dans son introduction ce qui suit : « Il est extrêmement difficile et téméraire de porter des jugements de valeur sur les générations antérieures. Nous nous sommes donc borné, ici, à raconter les faits tels qu'ils apparaissent dans la documentation disponible, etc. ». Les faits sont des idées, mais l'inverse n'est pas vrai, on ne saurait trop le répéter.

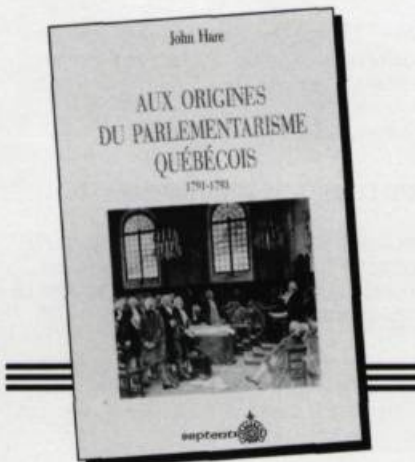
Les huit chapitres de l'ouvrage se répartissent ainsi : I : 1845-1893, II : 1893-1903, III : 1903-1923, IV : 1923-1950, V : Les années 1950, VI : Les années 1960, VII : Les

années 1970, VIII : Les années 1980. Suit la conclusion qui porte en exergue ce mot profond de Charles Péguy : « Il a mis derrière ce qui était devant. Maintenant, il voit clair ». Le docteur Lambert la termine ainsi : « Les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne ont d'abord et avant tout redonné au malade mental, son statut de citoyen à part entière ». On n'aurait pu mieux dire et mieux faire.

Pour ce qui est des 56 hors-texte, aussi éloquentes que des faits, accompagnés qu'ils sont de notes historiques, le docteur Lambert a jugé bon de les insérer en plein milieu de son livre.

Mais *Mille fenêtres*, je me hâte de le dire, n'est pas qu'un livre d'illustrations ou d'images; il renferme beaucoup plus de textes que de photos. Le docteur Lambert, qui fut lui-même surintendant médical de 1963 à 1969, ne s'est pas arrêté à choisir des reproductions. Il s'est plongé dans les annuaires, les archives, les bulletins, les documents, les lois, les rapports, les livres, les revues et les journaux, comme le révèle amplement les notes et la bibliographie. Il s'agit, on le voit, d'un ouvrage historique de qualité où les faits parlent haut et fort. Et l'intérêt va toujours grandissant à mesure qu'on avance dans sa lecture. En voilà assez pour inciter le lecteur à faire un beau voyage dans l'histoire de Québec et de ses environs. Le texte et les reproductions de photos commentées valent le voyage.

Maurice Label



John Hare. *Aux origines du parlementarisme québécois, 1791-1793. Étude et documents.* Sillery : Les éditions du Septentrion, 1993, 310 p.

L'année 1991 marqua le bicentenaire de l'Acte constitutionnel. À cette occasion, plusieurs ouvrages consacrés à divers aspects du parlementarisme québécois virent le jour, dont celui de John Hare. Ce livre se

divise en deux parties. Dans la première, l'auteur relate les aléas entourant la promotion, l'adoption par le Parlement britannique, et la mise en vigueur de l'Acte constitutionnel. La seconde partie constitue un dossier documentaire où différentes pièces d'archives sont reproduites. Celles-ci représentent un excellent complément d'information.

Depuis les débuts des années 1780, certains membres de la classe dirigeante de la colonie faisaient des représentations auprès du gouvernement britannique afin de la doter d'une loi constitutionnelle. Ces interventions ne font cependant pas l'unanimité dans la colonie. En effet, des pétitions parviennent en Grande-Bretagne, faisant valoir qu'avec l'adoption d'une telle loi, « les grands propriétaires craignent surtout la perte du régime seigneurial et la sujétion de l'Église catholique au protestantisme ». Néanmoins, le groupe réformiste aura gain de cause et, « en 1791, le Parlement de la Grande-Bretagne proclame l'Acte constitutionnel qui accorde des assemblées législatives aux deux nouvelles provinces, le Haut et le Bas-Canada ».

L'application de cette nouvelle loi sera l'occasion, pour les Canadiens, d'adopter une réglementation qui répond à leurs besoins locaux. Bien que les règlements de la nouvelle Assemblée législative soient calqués sur ceux du Parlement de la Grande-Bretagne, on retrouve dans la colonie des problèmes qui ne se posent pas dans la métropole. L'exemple le plus frappant, sur lequel d'ailleurs l'auteur s'attarde de façon particulière, est l'usage du français dans la Chambre. Une autre difficulté dans la mise en place du système parlementaire britannique dans la colonie relève du manque d'expérience démocratique tant de la part des habitants que des élus. Ceci conduira à certaines situations cocasses.

L'ouvrage de John Hare constitue donc une excellente base de connaissances pour quiconque veut connaître les débuts du parlementarisme québécois. D'autant plus que, « d'une façon générale, les historiens manquent d'enthousiasme à l'endroit de l'Acte constitutionnel de 1791 », qui est pourtant à l'origine de notre système parlementaire actuel. À ce sujet, d'ailleurs, l'auteur note, après une énumération des différents aspects traités dans les règlements de 1796, que « cette compilation, en dépit des ajouts, demeure la base de tout le travail législatif au Québec même au XX^e siècle ». ♦

Jean-François Hébert